

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/04/2012

Publication : 13/04/2012

Pour l'"Autorité Compétente"
par délégation



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT des ALPES- MARITIMES

Nbre de Conseillers
en exercice : 29
présents : 24
votants : 28

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
N°120410_D0001

O B J E T : Débat d'orientation budgétaire 2012.

L'AN DEUX MIL DOUZE ET LE MARDI 10 AVRIL A 17 H 30, LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE LA GAUDE DUMENT CONVOQUE LE MERCREDI 04 AVRIL S'EST REUNI EN SESSION ORDINAIRE, A LA MAIRIE, SOUS LA PRESIDENCE DE MONSIEUR MICHEL MEÏNI, MAIRE.

24 PRESENTS : M. Michel MEÏNI, M. Bruno BETTATI, Mme Claude BRUN, M. Bruno LAMY, M. Jean-François FOUREL, Mme Vanessa SIEGEL, M. André ROGGERI, Mme Monique TOSELLO, M. Jean-Marie CUER, Mme Marie-France LANGLOIS, M. Jean-Marie VALENZA, Mme Laurence SCIARRI, M. Olivier RENAUDO, M. Alexis FONTAINE, Mme Laetitia ROUBAUD, Melle Claire BAGNIS, Mme Marion DWERNICKI, M. Roger DROUIN, M. Jean-Pierre ALFONSI, Mme Annie PIGNAL, M. François OCELLI, Mme Pascale MONROLIN, M. Frédéric LEFEVRE, M. Philippe SCOTTO.

4 REPRESENTES : M. Jean-Louis TRANI représenté par M. Roger DROUIN, M. Bernard HULLIN représenté par M. Olivier RENAUDO, Melle Lydie AUDDINO représentée par M. Bruno LAMY, Mme Nathalie DURAND représentée par Mme Monique TOSELLO.

1 ABSENT : Melle Barbara MERLINO.

SECRETAIRE DE SEANCE : M. Olivier RENAUDO.

RAPPORTEUR : M. le Maire.

Il est rappelé que selon l'article L.2312-1 du code général des collectivités territoriales, dans les communes de 3 500 habitants et plus, un débat a lieu au conseil municipal sur les orientations générales du budget, dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci, la discussion pouvant avoir lieu à tout moment à l'intérieur de la période déterminée et dans les conditions fixées par le règlement intérieur prévu à l'article L.2121-8.

Les documents qui ont été adressés à chaque conseiller sont présentés par l'adjointe aux finances.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, prend acte de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2012.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que ci-dessus.

Les membres du conseil municipal

Le Maire,
Vice-président de la Métropole,

Michel MEÏNI